

Voyage d'études en Israël-Palestine

Du 22 au 29 octobre 2016

ISRAËL-PALESTINE

A quand la paix ?



L'Assemblée nationale et le Sénat ont appelé, les 2 et 11 décembre 2014, le gouvernement français à reconnaître l'État de Palestine.

Au-delà de cette reconnaissance symbolique, la paix n'a jamais été aussi éloignée dans cette région du monde depuis les accords d'Oslo. Continuation de la colonisation qui rend presque impossible une continuité territoriale d'un futur État palestinien, remise en cause du statu quo sur l'Esplanade des Mosquées, bombardements sur Gaza et nouveaux attentats à Jérusalem et en Cisjordanie.

Pourtant, les sociétés israélienne comme palestinienne ne sont pas uniformes. S'il semble affaibli, le camp de la paix en Israël existe encore et continue de se battre pour un règlement juste et durable. Dans le camp palestinien, une nouvelle génération de dirigeants politiques et de la société civile remet en cause la stratégie de leurs aînés de l'OLP.

Ce voyage d'étude n'a pas pour but de juger, mais de découvrir la réalité de la situation dans les territoires occupés ainsi que les contradictions de la société israélienne et d'en témoigner.



Accompagné par Dominique Vidal

Journaliste et historien, spécialiste du Proche-Orient et plus particulièrement du conflit israélo-palestinien. Ancien rédacteur en chef adjoint du *Monde diplomatique*, il est l'auteur de *Puissances d'hier et de demain*, *L'état du monde 2014*, qu'il a dirigé avec Bertrand Badie (La Découverte).

Voyage d'études en Israël-Palestine

Du 22 au 29 octobre 2016

ISRAËL-PALESTINE

A quand la paix ?



Samedi 22 octobre 2016

Nous quitterons Paris le samedi 22 octobre dans l'après-midi. Un bus nous attendra pour effectuer le transfert jusqu'à l'hôtel.

Dimanche 23 octobre 2016

9h00-10h30 : Rencontre avec Michel Warschawski.

Michel Warschawski est un journaliste et un militant anticolonialiste israélien (francophone). Il est cofondateur du **Centre d'information alternative** de Jérusalem et nous présentera une petite introduction sur l'état du conflit pour commencer notre voyage.

11h00-12h30 : discussion et échange avec un **représentant de l'OCHA** (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs). Créé en 1998, l'OCHA est l'organisme de l'ONU chargé d'aider le secrétaire général à coordonner l'action humanitaire dans les situations d'urgence. Le Bureau de Jérusalem s'occupe des territoires palestiniens occupés.

Déjeuner Libre

14h00-17h00 : Visite du mémorial **Yad Vashem**.

Ce mémorial, créé en mémoire des victimes de la Shoah, est situé au sommet d'une colline à l'ouest de Jérusalem, un peu à l'écart de la ville. On y accède par une route surmontée d'un portique monumental rappelant ceux qui se trouvaient à l'entrée des camps.

Nous vous laisserons la **soirée libre** pour profiter par la suite pleinement de l'ambiance à la fois magique et étrange de la ville de Jérusalem. Nous vous conseillons de partir vous balader dans la vieille ville et profiter de ses différents quartiers juif, musulman et chrétiens tout en savourant les plats délicieux que vous propose le marché (souk) à l'intérieur de la vieille ville.

Lundi 24 octobre 2016

9h00-12h00 : départ pour une visite guidée de la vieille ville de Jérusalem.

Nous partirons de l'hôtel pour rejoindre la vieille ville de **Jérusalem** et profiter d'une visite guidée afin de comprendre pourquoi elle est un endroit incontournable. Chaque coin de rue regorge de faits historiques, la diversité que vous rencontrerez dans cette ville est unique. Le cœur de la vieille ville de Jérusalem a une histoire qui remonte à plus de 3 000 ans.

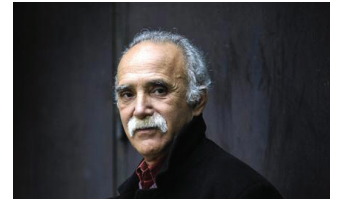
Déjeuner Libre

14h00-16h00 : Visite de Jérusalem et aperçu du mur et des colonies environnantes et explications des enjeux avec **Michel Warschawski**. Annexée dès 1967, Jérusalem-Est a fait et fait l'objet d'une politique de judaïsation intensive. Celle-ci passe par l'expulsion d'une partie de sa population palestinienne, dont plus de 2 000 maisons ont été détruites, mais surtout par l'installation de colons juifs, dont le nombre – 200 000 – égale désormais celui des habitants arabes.

16h30-18h00 : Rencontre avec **Elie Barnavi**

Historien et ambassadeur d'Israël à Paris de 2000 à 2002, il a signé à l'automne 2014 un appel de 800 personnalités israéliennes au Parlement français pour que celui-ci invite le gouvernement à reconnaître l'État de Palestine.

Soirée et nuit à Jérusalem



Michel Warschawski



Centre d'Information Alternative



Mémorial Yad Vashem



Vieille ville de Jérusalem



Elie Barnavi

Voyage d'études en Israël-Palestine

Du 22 au 29 octobre 2016

ISRAËL-PALESTINE

A quand la paix ?



Mardi 25 octobre 2016

9h30-11h15 : Visite de la partie colonisée d'Hébron et rencontre avec **Yehuda Shaul**, ancien officier israélien.

Yehuda Shaul a notamment fondé et dirige l'association **Breaking the Silence**, organisation qui recueille et publie les témoignages des soldats chargés du « contrôle » des Palestiniens de Cisjordanie.

11h30-12h30 : Rencontre avec **Anouar Abou Eishé**, ex-ministre de la Culture et représentant de **Hébron France**, association palestinienne qui milite pour l'échange culturel entre la France et Hébron. À cette occasion, nous visiterons la ville palestinienne, mais nous verrons aussi la partie occupée par les colons.

Déjeuner Libre

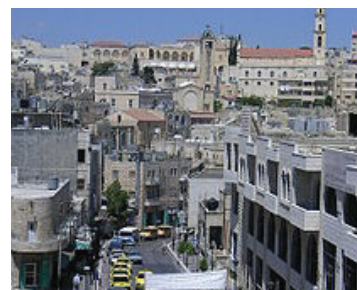
14h00-19h30 : Départ en bus pour **Bethléem**.

Nous vous proposons une visite de la ville de Bethléem, ville située en Cisjordanie à environ 10 km au sud de Jérusalem. Elle compte environ 30 000 habitants, essentiellement désormais des Palestiniens musulmans : les chrétiens ont massivement quitté la ville et, plus largement, la Palestine.

Nous rentrerons pendant la soirée en bus à notre hôtel situé à Jérusalem



Hébron



Bethléem

Mercredi 26 octobre 2016

9h30-14h00 : Rencontre avec **Charles Enderlin**, journaliste, reporter et auteur français qui est le correspondant à Jérusalem de France 2. Pour lui, l'établissement d'un État palestinien à côté d'Israël n'est plus possible.

11h00-12h00 : **Jacques Bendelac** viendra nous éclairer sur l'économie actuelle d'Israël et de la Palestine en tant qu'économiste et chercheur en sciences sociales à Jérusalem. Il nous expliquera pourquoi, à son avis, la « solution à deux États » reste viable.

Déjeuner Libre

14h00-15h30 : L'après-midi sera consacrée à des rencontres avec des militants de mouvements de la gauche israélienne avec le collectif **Anarchistes contre le mur (AATW)**, collectif d'activistes luttant contre toutes formes de ségrégation, d'apartheid, d'incarcération sociale et politique dénaturant spécialement les valeurs démocratiques respectant les droits des minorités et d'autodétermination des peuples.

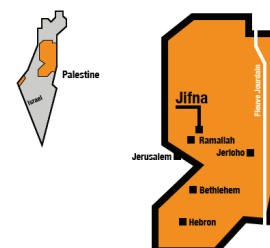
15h30-17h00 : Intervention de **Gadi Algazi**, professeur (francophone) d'histoire à l'université de Tel-Aviv et représentant du mouvement anticolonialiste Palestinien et Juifs d'Israël **Tarabut-Hithabrut**, « mouvement judéo-arabe pour le changement social et politique ».

17h30-19h00 : Rencontre avec un représentant du Consulat général de France à Jérusalem et échanges autour de la coopération française en Palestine.

Nuit à Jérusalem



Charles Enderlin



Palestine

Voyage d'études en Israël-Palestine

Du 22 au 29 octobre 2016

ISRAËL-PALESTINE

A quand la paix ?



Jeudi 27 octobre 2016

9h30-11h30 : Rencontre avec l'**Autorité palestinienne**, le **ministère des Affaires étrangères** et la **Negotiation Support Unit**.

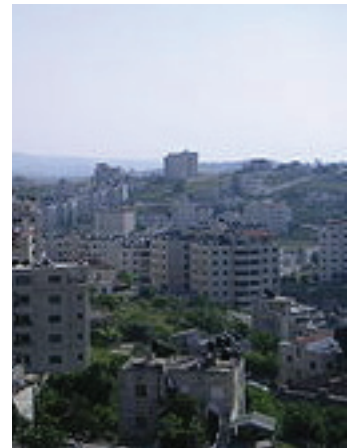
Majed Bamya, qui nous accueillera, travaille au ministère des Affaires étrangères, après avoir secondé Leila Shahid à Bruxelles. Il faisait partie de la délégation palestinienne à la dernière Assemblée générale de l'ONU.

Déjeuner Libre

14h00-15h30 : L'après-midi portera exclusivement sur les questions palestiniennes. Nous commencerons par la question de l'eau avec un représentant du **Palestinian Hydrologique Group** qui viendra nous expliquer ses prérogatives. Le groupe est chargé entre autre de sensibiliser la population sur l'approvisionnement en eau.

16h00-17h30 : Nous rencontrerons ensuite des **associations féministes** qui aborderont les questions de genres et la place de la femme en Palestine et dans son mouvement populaire. Nous terminerons ensuite avec la question des prisonniers avec l'association **Addameer**, ONG palestinienne qui milite pour les droits des prisonniers Palestiniens détenus dans les prisons Israéliennes et palestiniennes.

Nous passerons la soirée ainsi que la nuit à Ramallah.



Ramallah

Vendredi 28 octobre 2016

9h30-12h00 : Nous resterons à **Ramallah** pour la matinée où **Ziyad Mehdouk**, responsable du département de français de l'université Al-Aqsa et dans son rôle de représentant du **Centre Culturel Français** à Gaza viendra nous faire un briefing sur la ville et nous expliquera les rebondissements pour la création de ce centre culturel.

En effet, si en 2006, l'Autorité palestinienne a donné à la France un terrain de 2 000 m² en plein cœur de la ville pour y construire son nouveau centre culturel, à quelques centaines de mètres de l'ancien, la construction n'a pu se faire tout de suite en raison des divergences politiques entre le Hamas et Israël. Mais notre hôte témoignera surtout de ce qui s'est passé à Gaza durant l'été 2014.

Nous irons ensuite visiter la Mouqata'a et le mausolée de Yasser Arafat.

Déjeuner Libre

13h00 : retour à Jérusalem pour rencontrer des représentants des **partis politiques israéliens**.

14h30-15h30 : intervention de **Avraham Burg**, ancien président de la Knesset et ex-président de l'Organisation sioniste mondiale, qui milite pour l'autodétermination du peuple palestinien.

15h30-16h30 : **Haneen Zoabi**, députée du parti arabe Balad à la Knesset (Parlement israélien) depuis 2009.

17h00-18h00 : **Zehava Gal-On**, qui a été députée du parti sioniste de gauche Meretz à la Knesset.

18h00-19h00 : Enfin, **Dov Khenin**, un docteur en science politique et dirigeant du **Parti communiste** israélien, député à la Knesset depuis les élections de 2006.

Nous passerons la nuit à Tel Aviv ou Haïfa.



Ziyad Mehdouk



Avraham Burg



Haneen Zoabi



Zehava Gal-on



Dov Khenin

Voyage d'études en Israël-Palestine

Du 22 au 29 octobre 2016

ISRAËL-PALESTINE

A quand la paix ?



Samedi 29 octobre 2016

9h30-11h30 : Découverte d'un Kibboutz et rencontre avec ses habitants qui nous expliqueront leurs choix et l'histoire de ce mode de vie.

11h00-12h00 : Départ pour Haïfa, ville phare d'Israël connu pour sa forte mixité et la présence historique de la communauté palestinienne, nous rencontrerons l'ONG **Adalah** qui milite pour le droit des « Arabes israéliens ».

12h00-14h00 : Déjeuner à **Saint Jean d'Acre** et visite de la vieille ville avec **Johayna Saifi** qui nous parlera de la problématique des villes israéliennes, dites « villes mixtes », et en particulier de St Jean d'Acre, où vivent un grand nombre de Palestiniens qui font face à la judaïsation de la cité. Johayna Saifi est militante de l'association **Tarabut-Hithabrut**.

14h30-16h00 : départ pour Tel Aviv

16h30-18h00 : rencontre avec **Shlomo Sand**

Shlomo Sand est un historien israélien spécialisé dans l'histoire contemporaine. Il fait partie des « nouveaux historiens israéliens » et a notamment écrit *Comment le peuple juif fut inventé* qui a fait polémique dans l'intelligentsia israélienne

Dîner à Jaffa

Départ à 22h30 pour prendre le bus direction l'aéroport ou l'on prendra l'avion au départ de Tel Aviv à 1h00, arrivée CDG à 5h30 du matin.



Johayna Saifi



Shlomo Sand



Tel Aviv

Voyage d'études en Israël-Palestine

Du 22 au 29 octobre 2016

ISRAËL-PALESTINE

A quand la paix ?



Le stagiaire :

M Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Si prise en charge

La structure (collectivité, organisme, entreprise, association...) :

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Signature du Stagiaire

Signature et cachet

Ce bulletin vaut convention simplifiée de formation, si vous souhaitez une convention détaillée, veuillez nous le faire savoir en nous envoyant un courriel à formations@monde-diplomatique.fr

Sont inclus dans le prix :

- Le vol A/R airfrance Paris Tel Aviv

- 6 nuits d'hôtel, 6 petits déjeuners, 6 déjeuners, 3 dîners.

Ne sont pas inclus les 3 dîners libres à Jérusalem

Type de prise en charge

Cochez la case correspondante

Formation professionnelle (CIF, CPF, plan de formation,...)

Secteur public (territoriaux, fonction publique d'Etat, élus locaux...)

Financement personnel

Autre (préciser) :

Retrouvez sur notre site toutes les possibilités et fonctionnements des prises en charges.

Je souhaite m'inscrire au Voyage d'étude Israël-Palestine : A quand la paix ?
du 22 octobre au 29 octobre 2016

(Précisez le nom de la personne avec qui vous souhaitez partager la chambre double :)

2 390 € chambre double

Je souhaite m'inscrire au Voyage d'étude Israël-Palestine : A quand la paix ?
du 22 octobre au 29 octobre 2016

2 590 € chambre individuelle

J'accepte les conditions générales disponibles sur www. formations. monde- diplomatique. fr

Bulletin à renvoyer à IEPP, 48 rue d'Enghien 75010 PARIS ou par mail à formations@monde-diplomatique.fr

PAIEMENT PAR :

Chèque (à l'ordre de IEPP)

Chèque en 4 fois (à l'ordre de IEPP) date de prélèvement au dos à raison d'un chèque par mois

Virement - mentionner nom prénom et intitulé du cycle dans le virement

Prélèvement automatique en 10 fois sans frais

COMPTE :

Banque Guichet N° compte Clé Devise Domiciliation
14707 00035 30921169162 09 EUR AGENCE BANQUE POPULAIRE METZ SAINT SIMPLICE

Le règlement de la formation doit se faire en intégralité avant le début de la formation sauf en cas de paiement en plusieurs fois ou il pourra être étalé sur la durée de la formation. Le premier chèque de règlement ou l'autorisation de prélèvement doivent nous parvenir au maximum un mois avant le début effectif de la formation.

Voyage d'études en Israël-Palestine

Du 22 au 29 octobre 2016

ISRAËL-PALESTINE

A quand la paix ?



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 - OBJET

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les actions de formation organisées sous la forme d'un voyage d'études par l'IEPP. L'IEPP, organisateur de la formation sous la forme d'un voyage d'études objet des présentes conditions générales de vente, fait appel à une ou plusieurs agences de voyages pour son organisation logistique. Les agences de voyages retenues pour cette prestation sont titulaires d'une licence d'agence de voyage et souscrivent à ce titre une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'ensemble des dommages aux biens et aux personnes pouvant survenir lors du voyage.

2 - INSCRIPTION

Toute inscription nécessite le renvoi du Bon de Commande dûment renseigné ou d'une commande écrite signée sur papier à en-tête, avant le 1er juillet 2015 pour le premier voyage ou le 1 décembre 2015 pour le deuxième voyage à IEPP - 13, rue de Champagne 57070 METZ - Fax : 03 87 21 11 35 - contact@iepp.fr

3 - OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

Ce bon de commande ainsi que cette fiche infos pratiques valent convention de formation simplifiée. Les organismes qui souhaitent une convention détaillée peuvent en faire la demande. À l'issue des prestations, une facture est adressée à la collectivité, accompagnée des pièces justificatives (attestation de présence etc...).

4 - PRIX DE LA FORMATION SOUS FORME DE VOYAGE D'ÉTUDES

Prix calculé sur la base de 12 participants

4A - CE PRIX COMPREND D'UNE PART LES PRESTATIONS D'INGÉNIERIE DE FORMATION

Le prix des stages de formation est celui figurant sur les annonces et les sites internet et, dans le catalogue des tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du stagiaire. Le prix de la formation comprend les prestations effectuées par IEPP. Elles portent sur l'ingénierie de formation, la rémunération des auteurs du programme et des intervenants, la remise des documents pédagogiques présentant notamment les opérations visitées.

4B - CE PRIX COMPREND D'AUTRE PART LES PRESTATIONS D'AGENCE(S) DE VOYAGE ET FRAIS ANNEXES À LA FORMATION

Le prix portant sur les frais annexes à la formation comprend :

1. Les déplacements effectués lors des visites et prévus selon le programme, sous réserve de modifications
2. L'hébergement : 6 nuits, petit déjeuner buffet inclus et 3 dîners.
3. Les repas mentionnés au programme.

Le prix portant sur les frais annexes à la formation ne comprend pas :

- a. Les boissons non comprises dans les menus
- b. Les dépenses personnelles

7. Modifications de programme ou de prix :

- Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'intervenir certaines visites ou prestations en fonction des aléas de dernière heure et dans le souci d'accroître l'intérêt pédagogique de la formation.

8. Demandes individuelles

- Le forfait négocié dans le cadre de « tarifs groupes » pour les voyages ne pourra faire l'objet d'aucune modification d'itinéraire, d'horaire ou de contenu de la part du stagiaire.

Toute formation organisée sous la forme d'un voyage d'études interrompue ou abrégée, ou toute prestation de formation ou prestation terrestre non consommée du fait du stagiaire, pour quelque cause que ce soit, ne pourra pas être partiellement ou totalement remboursée.

5 - REPORT / ANNULATION

Du fait de l'IEPP

L'IEPP se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler une session de formation. Dans ce cas, ils informent le stagiaire dans les plus brefs délais. Selon les choix du stagiaire, l'IEPP reporte l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourse intégralement les sommes perçues. Le stagiaire ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelques causes que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'une session de formation.

Du fait du stagiaire

Les annulations individuelles des participants sont prises en compte et entraînent le paiement des frais suivants :

- aucun frais si l'annulation intervient avant le 01 juillet 2016
- 50% de la somme globale si l'annulation intervient entre le 01 juillet 2016 et 01 septembre 2016
- 100 % après le 1 septembre 2016

6 - ANNULATION POUR DES RAISONS GÉOPOLITIQUES

Étant donné la situation dans cette région du monde, l'IEPP pourra à tout moment annuler ce voyage si elle estime que les conditions politiques ou de sécurité ne sont pas réunies. Dans ce cas, le remboursement de l'inscription se fera sur une base forfaitaire de 1500 euros par stagiaire inscrits.

7 - RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, IEPP et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable.

À défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal Administratif de Strasbourg.

organisateur de la formation : IEPP - 13, rue de Champagne 57070 METZ - Fax : 03 87 21 11 35 - contact@iepp.fr

n° SIRET : 505 200 121 00034 - Code APE : 8559A - TVA Intercommunautaire : FR 13 505 200 121

Déclarations d'activités de formation enregistrées sous le numéro 41 57 02733 57 auprès DRTEFP Lorraine